



ENVIRONNEMENT

Mobilité douce : au mois de juin, ça bouge en vallée de l'Hérault !

Les habitants intéressés pourront tester ce mode de transport gratuitement pendant une semaine.

Publié le 03 mai 2022

Le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault 10 vélos à assistance électrique (VAE) du 1er au 29 juin inclus.

Les habitants intéressés pourront tester ce mode de transport gratuitement pendant une semaine.

Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse !

Ce vélo est équipé d'un petit moteur, lui-même alimenté par une batterie. Econome en énergie, simple d'utilisation, confortable quelle que soit la route, ses avantages sont nombreux. C'est aussi un moyen de déplacement idéal pour favoriser les déplacements doux qui préservent l'environnement.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault mettra en place le 4 juin à l'Alternateur situé à Saint-André-de-Sangonis, diverses animations autour des modes de déplacement doux pour promouvoir la pratique du vélo :

- ▶ Le Vieux Biclou, association promouvant l'éco mobilité, sera présent pour réaliser **des marquages Bicycode** et vous accompagner dans les petits réglages mécaniques et ergonomiques de vos vélos.
- ▶ **Test de vélos à assistance électrique** : l'essayer c'est l'adopter.
- ▶ **Stage vélos et vélos électriques** : apprendre ou réapprendre à faire du vélo avec 1 pro !

Le Département subventionne l'achat d'un vélo électrique à hauteur de 250 €*.

En cumulant cette aide avec celle de la Région, les Héraultais pourront économiser **jusqu'à 450 euros** pour s'équiper.
Un vrai coup de pouce pour rouler en toute liberté !

+ d'infos: <http://www.herault.fr/velo> 

**sous condition de ressources*

Infos pratiques :

- ▶ Tous les résidents permanents et majeurs de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault peuvent bénéficier de ce prêt.
- ▶ La location est hebdomadaire.
- ▶ Un chèque de caution de 500 € et une pièce d'identité seront demandées lors du retrait du VAE et restitué à son retour (convention passée entre le Département et l'entreprise de VAE, MOBILECO).
- ▶ Des accessoires accompagnent le vélo : kit chargeur et batterie, casque, antivol, panier, clefs batterie et antivol...

Réservation : Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr ou par téléphone au **04 67 67 16 74**

La CCVH et le Conseil Départemental renouvellent l'opération Journée 100% Vélo !

Le samedi 4 juin de 10h à 17h à l'Alternateur à St-André-de-Sangonis.
Une journée complète sans rendez-vous !

1/ Le Vieux Biclou, association promouvant l'éco mobilité, sera présent pour réaliser des marquages Bicycode et vous accompagner dans les petits réglages mécaniques et ergonomiques de vos vélos.

- ▶ L'atelier d'autoréparation de vélo : profitez des bons conseils du Vieux Biclou pour entretenir et réparer vous-même votre vélo.
- ▶ Opération de marquage vélo Bicycode : venez faire marquer votre vélo gratuitement et en quelques minutes ! Faire marquer votre vélo, c'est lui donner une chance de vous retrouver en cas de vol. Le marquage BICYCODE® consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national accessible en ligne. N'oubliez pas votre vélo et votre pièce d'identité.

Le BICYCODE® est LE SEUL DISPOSITIF reconnu par l'Etat pour la lutte contre le vol et le recel de vélos. Il est soutenu par le Ministère de l'Environnement et par le Ministère de l'Intérieur.

2/ Test de vélos à assistance électrique : l'essayer c'est l'adopter.

Cette animation est gratuite. Les personnes peuvent venir essayer 1 VAE et bénéficier de petits conseils d'utilisation. Tester gratuitement un Vélo à Assistance Electrique pendant une durée de maximum 30 minutes.

3/ Stage vélos et vélos électriques : apprendre ou réapprendre à faire du vélo avec 1 pro !

Vous avez envie de vous initier au vélo électrique ? Ou simplement vous remettre au vélo ? L'animation sera encadrée par **Nicolas Bourret, moniteur diplômé et gérant de Cycl'one Aventure.**

Nous vous proposons pour les adultes et seniors, une petite **séance de (re)mise en selle** pour une approche de mise en confiance pour développer une autonomie à vélo quel que soit votre niveau de départ. Les séances sont adaptées pour les vélos classiques et VAE (vélo à assistance électrique), avec comme objectifs la prise en main, la gestion de l'assistance électrique, le pilotage, se déplacer en milieu urbain ou plus rural. Vous pouvez aussi apprendre les bases de réparations et d'entretien du vélo...

Une séance dure 1h, en petit groupe (environ 5 personnes). Un vélo vous sera prêté pour la séance. 2 séances dans la journée : 10h et 14h N'hésitez pas à nous contacter pour réserver votre créneau horaire pour cette animation : tel ou mail (04.67.63.16.74 / activites@cc-vallee-herault.fr)

Pour l'occasion l'Alterateur est ouvert toute la journée.

PREPAREZ VOS RELEVÉS

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H

À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS